ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL: 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 80 cent. RÉCLAMES 3e page (- d° -)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Lloyd George lance un appel à la « démocratie française ». Ses paroles sont d'une extrême maladresse! — L'Allema-gne avant l'échéance: elle n'a satisfait à aucune condition. - La question des sanctions. L'Angleterre conteste à la France le droit d'agir seule. Poincaré répond : « Nous avons les mains libres!»

Décidément, Lloyd George n'a le sens ni de l'à-propos, ni de la mesure, ni de la correction,

Dans l'étonnant discours qu'il a prononcé l'autre jour à la Chambre des Communes, discours dont nous avons indiqué l'allure générale et où il célèbre ses propres hauts faits à Gênes, le Premier Britannique a formulé une phrase plutôt malen-

Voici ses propres termes: « Je veux travailler d'accord avec la démocratie française... Nous devons travailler d'un aussi grand cœur avec la démocratie de la France, pour at-teindre ce but [la paix de l'Europe], que nous avons travaillé avec elle pour défendre l'Europe contre l'agression de l'Allemagne.

« La démocratie de la France » s Qu'est-ce à dire ? Pourquoi pas : le gouvernement de la France ? Aucun doute n'est permis.

Si Lloyd George avait voulu exprimer sa volonté de collaborer avec la pourrions que l'en féliciter.

Mais Lloyd George a voulu dire gu'il entend travailler uniquement avec certains partis français, sous le prétexte que ceux-là seuls sont des

partis « democratiques ».

Et telle est bien la pensée de l'impresario de la diplomatie européenne. A Gênes déjà, n'avait-il pas, au cours d'un colloque plutôt vif avec M. Barthou, déclaré qu'il ne rendait pas le peuple français responsable des conceptions de ses dirigeants, mais ceux-ci seulement?

Distinction inadmissible; la France, croyons-nous, dispose d'un gouvernement on ne peut plus régulier, constitutionnel. Est-il concevable, qu'un étranger entende prescrire sa conduite au peuple de France et tente de le diviser?

Nous aimons à penser que ces « partis démocratiques » eux-mêmes ne trouveront pas de leurs goûts cette caresse fallacieuse.

Au reste, il n'importe guère! Que sont ils ces prétendus « partis dé-mocratiques » ? Nos bons communistes, nos germanophiles endurcis, nos bolchevistes et bolchevisants. En un mot, ce sont tous les groupements français qui adoptent, pour Premier principe, la gallophopie! N'était-il pas tout naturel que

Lloyd George en appelât à leur concours, alors qu'ils cultivent la même antipathie à l'égard de la France et éprouvent de semblables sympathies pour les Soviets et la pauvre Allemagne?

Nous ne pourrions que sourire de l'appel non déguisé du Premier Anglais, s'il ne constituait un manque absolu de correction.

La « démocratie française », la véritable, ne pardonnera pas à l'étranger, qui joue le rôle de l'ami pour nous mieux duper, cette intrusion dans la politique intérieure : elle restera sourde à ses flatteries.

Elle entend surtout demeurer française envers et contre tous!

Quelques heures nous séparent à peine de la fameuse échéance du 31 mai : quelle sera la réponse de l'Allemagne au véritable ultimatum des

Qu'elle dise oui, qu'elle dise non, ses paroles n'auront qu'une médiocre portée.

Si nous voulons connaître les véritables intentions du Reich, nous ne disposons que d'un moyen : constater ses actes.

Or, comment a-t-on accueilli à Berlin les conditions, consenties le 21 mars par la Commission des Réparations, à une modification provisoire à l'état des paiements et livraisons?

C'est cet accueil, plus que les propos, qui mérite de retenir l'attention. Les conditions de la Commission étaient extrêmement précises : révision des dépenses inscrites au budget du Reich; surveillance et dimi- et sa ferme volonté de paix?

nution des émissions du papier-monnaie; obligation pour le gouverne-ment de faire voter par le Reichstag les impôts nécessaires et de les faire rentrer dans les délais fixés; arrêt de l'évasion des capitaux et contrôle des exportations et des douanes.

L'Allemagne a-t-elle satisfait à ces conditions?

Toute la question est là. Or, la France a le droit de répon-

Le chancelier Wirth a protesté violemment contre l'ultimatum de la

Commission; son gouvernement ne peut admettre, a-t-il dit, qu'on ait un droit de regard sur la politique intérieure; la souveraineté du Reich s'oppose à ce que les étrangers imposent des compressions budgétaires. Voilà le ton général. Quant aux impôts nouveaux, il

n'y faut pas songer : le pauvre contribuable allemand, aux yeux de ses dirigeants, est littéralement écrasé!

Reste les émissions de papier. A la demande de compression des Alliés, on répond par une augmenta-tion invraisemblable de la circulation fiduciaire. Un exemple ? En une semaine, du 22 au 29 avril, la Reichsbank émet pour 7 milliards 800 millions de marks-papiers nouveaux!
Commentant ces faits, le député

Fribourg en dégage en ces termes, dans les Annales, la conclusion:

des Réparations... Bien mieux : soit avant, soit pendant la Conférence de Gênes, elle a tout fait pour se soustraire à ces conditions. En France, pays démocratique, nous ne conséquence, la Commission des Réparations n'a plus qu'une chose à faire: annuler le sursis provisoire et demander à l'Allemagne de verser d'ici le 31 mai le milliard de marks-or qu'elle doit. »

pas, en effet, un autre accueil de

prévoir des sanctions.

avec raison: « Nous souhaitons que ces sanctions soient appliquées d'ac-cord entre les Alliés. Nous le souhaitons, nous l'espérons, mais restons libres, si nos amis nous refusent de sanctionner l'état de paiement qu'ils ont signé à Londres, de prendre nous-mêmes les « mesures conservatoires » nécessaires.

ferme pour savoir si la France a ou n'a pas le droit d'appliquer toutes les sanctions prévues par le Traité. Ce droit a-f-il, ou n'a-t-il pas été

M. Poincaré a affirmé avec sa netteté coutumière : « Nous avons les mains libres ».

que les dirigeants de notre politique aient pu, à un moment quelconque, consentir à l'abandon de toute initiative séparée pour assurer le respect de nos droits les plus sacrés. Pourtant le débat n'est pas clos.

nancières.

ne reviendrait pas moins qu'à subordonner désormais toute notre po-

N'empêche que toutes ces controverses ont des effets fâcheux : elles incitent l'Allemagne à de nouvelles exigences, encouragent l'audace des pangermanistes.

Ces derniers surtout sont à craindre. Ne seraient-ils pas demain décidés à rallumer l'incendie, s'ils avaient la certitude que l'Angleterre, condamnant toute manifestation de for-

En parlant de nous, ne disent-ils pas cyniquement, ces pangermanistes : « Ils n'oseront pas, parce que retenus par les Anglais... Nous pou-

Comment ne veut-on pas comprendre, Outre-Manche, qu'une telle conduite, loin d'empêcner la guerre de se rallumer, maintient vivaces tous les germes d'antagonisme et de conflit? Ne voit-on pas qu'on s'acheminerait aux pires catastrophes, sans le clair bon sens de la France M. DAROLLE.

« L'Allemagne n'a pas satisfait aux conditions de la Commission

L'attitude allemande ne mérite

Mais si nous l'adoptons, il faut

M. Fribourg, à leur sujet, écrit

Pourtant, on continue à discuter

abandonné par nos représentants?

Et, de fait, il serait inconcevable

Ou, plutôt, en Grande-Bretagne, à la suite de M. Chamberlain, certains milieux politiques essaient de créer de la confusion et soutiennent que nous ne pouvons recourir qu'aux seules sanctions économiques et fi-

Thèse absurde, s'il en fût! Elle litique des réparations au veto an-

Aucun gouvernement français ne saurait souscrire à pareille préten-

ce, s'abstiendrait?

vons donc tout oser »?

L'Allemagne a remis lundi sa réponse à la note de la Commission des Réparations.

La teneur de cette réponse ? On l'ignore, mais on la devine : le Reich

Ce « oui » change-t-il la situation? Si l'Allemagne a consenti, 48 heures avant le délai fixé, à se soumettre au programme de la C. d. R., c'est parce qu'elle était sûre qu'en cas de refus la France agirait.

Mais le programme de la Commission sera-t-il appliqué?
S'il l'est, quels résultats donne-

ra-t-il? Aufant d'inconnues et d'incertitu-

INFORMATIONS

Llyod Georges est un danger pour l'Angleterre

Lord Robert Cécil, que M. Lloyd George a particulièrement pris à partie, jeudi dernier, dans son deuxième discours, prononcé à la Chambre des communes, a prononcé un speech à Roystonn, à l'occasion ae l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association conservatrice et unioniste de la circonscription de Hitchin.

Faisant allusion au déjeuner offeri à M. Lloyd George par des membres coalitionnistes de la Chambre des communes, déjeuner au cours duquel le premier ministre déclara comme on le sait, que la Grande-Bretagne n'était pas encore hors de danger, lord Robert Cécil a tenu à souligner ce grave avertissement:

Je suis entièrement d'accord, dé-Grande-Bretagne est toujours en pé- me. ril. Pour ma part, je sens ce dan- En janvier dernjer ger qui menace notre pays avec une acuité chaque jour grandissante, mais je ne vois pas le salut pour la Grande-Bretagne tant que M. Lloyd George sera à la tête du gouverne-

Un officier français et un officier italien molestés en Bavière

Un officier français et un officier italien, appartenant à la Commission intéralliée de Munich et accompagnés d'un officier allemand, s'étaient rendus, à Landshut pour procéder à une perquisition dans une caserne de police, La foule s'est aussitôt amassée devant leur automobile et a hué les officiers.

L'officier allemand s'est très correct ment comporté en essayant de calmer la foule et de protéger ceux qu'il avait mission d'accompagner. il a même été passablement houspillé. La mission a dû repartir aussitôt sans avoir rien fait,

On croit que la manifestation a été organisée par la police locale.

Les Soviets refusent de réduire leurs effectifs

La commission centrale exécutive des Soviets a voté une motion disant que la conférence de Gênes n'ayant pas réussi à définir les relations entre les gouvernements des Soviets et les gouvernements bourgeois, il ne sera pris aucune décision tendant à réduire les effectifs de l'armée rouge, au cours de la conférence de la Haye,

Un discours de M. Clemenceau

Dimanche a eu lieu l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire des élèves du lycée de Nantes morts au champ d'honneur, sous la présidence de M. Clemenceau dont le nom a été donné à ce lycée,

Au banquet, qui a suivi la cérémonie d'inauguration, M. Clemenceau a dit notamment au sujet de la situation politique actuelle:

« Non, nous ne voulons pas la guerre; nous voulons la paix, mais nous sommes capables de faire la guerre. Les peuples sont comme les hommes, ils sont amis, puis ils ne le sont plus. Il est malheureusement probable qu'on n'a pas tué la guerre. En 1914, nous ne voulions pas la guerre, nous l'avons bien prouvé en faisant reculer nos troupes de 10 kilomètres, ce qui, soit dit entre nous, qu'il ne faut jamais abandonner ce que l'on tient,

« Mais nous ne voulons pas non plus une paix déshonorante. Je préfère voir mon pays dans l'honneur même chèrement acheté que dans la honte. Nous n'abandonnerons pas nos Alliés, nous désirons au contraire rester leurs alliés, mais nous demandons un peu de justice à notre égard.

« Nous reconnaissons qu'ils nous ont aidés et nous n'oublions pas ce que nous leur devons, il faut que de leur côté ils nous comprennent, qu'ils ne nous soupçonnent pas de je ne sais quelles arrières-pensées; qu'ils ne sacrifient pas nos intérêts; en un mot, il ne faut pas que les vainqueurs puissent faire figure de

« Nous voulons faire l'impossible pour maintenir la paix, mais il faut que l'on sache qu'il y a des limites que nous ne dépasserons pas ».

Poursuites contre 3 députés

Trois demandes de levée de l'immunité parlementaire ont été déposées à la Chambre contre M. Calary de Lamazière, député de la Seine pour les affaires de la Banque industrielle de Chine; et contre MM. Cachin et Vaillant-Couturier, députés de la Seine pour provocations de militaires à la désobéissance.

Dans les Alpes

Pendant l'hiver dernier, de nombreux groupes de travailleurs italiens remontaient la vallée d'Oulx dépourvus de pièces d'identité suffisantes: ils affluaient au col de la région et par des sentiers détournés, pour éviter la gendarmerie, venaient travailler en France. Les uns étaient reclara-t-il à son tour, avec le premier poussés en Italie; d'autres, au péministre, lorsqu'il affirme que la ril de leur vie, passaient quand mê-

> une caravane de treize de ces travailleurs, surveillés au passage du col de Fréjus, se perdit dans les neiges, où elle fut surprise par des avalanches; on retira alors trois ouvriers italiens blessés. La fonte des neiges qui se produit actuellement vient de permettre de retrouver les cadavres des dix autres ouvriers.

Incendie de minoteries à Bordeaux

Un incendie qui a éclaté dimanche matin dans des établissements de minoterie du quai de Brazza, qui venaient d'être construits, a fait des progrès rapides. Le bâtiment qui contenait la machinerie s'est effon-

Les dégâts s'élèvent à 20 millions. Le sinistre entraînera le chômage de 200 ouvriers environ,

Dimanche, nous transmettions à nos lecteurs la grande nouvelle annoncée par le service au ravitaillement que les blés dudit ravitaillement allaient être totalement liqui-

Aussi bien, nous demandions si, par voie de conséquence, la liquidation des bureaux dits permanents n'allaient pas être également liqui-

Notre demande semble être prématurée : elle n'aura pas de réponse satisfaisante.

Et la raison, nous la trouvons dans le papier suivant adressé à plusieurs boulangers de Cahors.

« Monsieur, je suis chargé de poursuivre l'exécution d'un titre de perception délivré le 12 janvier 1922 par le ravitaillement qui vous a constitué débiteur envers le Trésor public de la somme de X. fr. pour ristourne de X. fr. par quintal sur X. quintaux de farine.

« Je vous invite, en conséquence, à vous libérer, sans retard à la caisse du trésorier-payeur général. Signé: illisible.

Heureusement que les boulangers ainsi « tapés » ont leurs livres en règle. Ils les ont compulsés et ils ont trouvé qu'à la date du 19 janvier 1922, un reçu en règle de la somme réclamée par le ravitaillement leur n'était pas mon avis, car j'estime avait été délivré par la Trésorerie générale de Cahors.

Par contre, la réclamation qui

leur est faite sur un ton comminatoire, par le service du ravitaillement, prouve que ce service ne tient pas ses comptes en règle.
Qui en a douté? Personne, sans

doute, mais de pareilles... erreurs sont déplorables. Elles produisent un mauvais effet sur les contribua-

Ceux-ci, en effet, sont assez surchargés d'impôts, de taxes diverses qu'ils paient le plus exactement possible, pour qu'on n'aille pas en-

core leur présenter deux fois la note, En vérité, ils seraient en droit de se poser la question troublante suivante: « Est-ce que, par hasard, le versement fait le 19 janvier 1922 ne serait pas allé à sa destination?

Mais les reçus sont là: ils sont tout à fait en règle. Nul ne le contestera Aussi bien, les boulangers à qui pareil papier a été agressé, n'ont pas

Ce ne sera que si de nouvelles sommations leur sont faites qu'ils aviseront qui de droit de l'abus qui est fait par les bureaux permanents. Car, voilà, en effet, une preuve de plus de l'existence de ces bureaux et

de leur ruineuse gestion. On n'avait pas attendu jusqu'à ce jour pour le constater et le proclamer, mais, franchement, c'est bien se moquer du public, au moment où les charges fiscales accablent le contribuable, que de maintenir une institution qui fut presque inutile et

toujours néfaste aux populations. Sans doute, ceux qui en ont profité et qui en profitent encore ne s'en plaignent pas: on sait quels sont les profiteurs. Sont-ils les plus intéressants des citoyens? On sait bien que non, car ceux-là se sont enrichis au détriment de la misère et de la santé publiques.

Et 4 ans bientôt après l'armistice, le bureau permane vit encore!! Et on parle de faire des économies!

LOUIS BONNET.

NOS MORTS

Mardi matin, à 7 heures 15, est arrivé en gare de Cahors le wagon funèbre ramenant les corps de 32 soldats, originaires du Lôt, morts au champ d'honneur. M. Planacassagne, Conseiller de

Préfecture, représentant M. le Préfet, assistait à l'ouverture au wagon ainsi que les autorité militaires. Les honneurs furent rendus par un piquet de soldats du 7° en armes, pendant que les clairons sonnaient aux champ ».

Les 32 cercueils furent transportés dans le hall et remis aux familles par les soins de MM. Caillou, commissaire de police et Rescoussié, sous-chef de division à la Préfecture. Les cercueils ont été dirigés dans les diverses communes dont étaient

Médaille militaire

originaires les glorieux morts.

La médaille militaire est attribuée aux anciens militaires dont les noms suivent: Planchat, caporal; brave caporal,

très grièvement blessé le 18 août 1915, à son poste à la Harazée. Une blessure antérieure. Gaillard, caporal au 7° d'infanterie: brave soldat. Très grièvement

blessé à Verdun le 11 juillet 1916. Mage, soldat au 207° d'infanterie : brave soldat. Très grièvement blessé en 'se portant à l'attaque des positions ennemies, le 17 avril 1917, au mont Sans-Nom.

Enregistrement

Dans la liste des inspecteurs adjoints de 2° classe de l'enregistrement présentés pour la 1re classe, nous relevons avec plaisir le nom de notre sympathique compatriote M. Gorse, inspecteur-adjoint à Cahors. Nos félicitations.

Nos compatriotes au Salon Notre département figure avec honneur et en fort bonne place au Salon des Artistes Français, ouvert

en ce moment à Paris. Dans la section de peinture on remarque une « Dryade amusée », de M. B. P. A. Bertoletti, de Salviac, titulaire d'une mention honorable en 1904, et d'une médaille d'argent

On y voit aussi, la « Maison de Rochecocoral », à Pinsac par un compatriote d'adoption, le peintre Antoine Tanbrun, originaire de Tourcoing, mais qui habite Souillac.

M. Bertoletti, déjà nommé, expose également, à la section des pastels, aquarelles, eaux-fortes une très belle sanguine.

MORT DE M. MAZIÈRES

C'est avec une vive émotion que tous les Cadurciens ont appris, ce matin, la mort de M. Mazières, ancien adjoint au maire de Cahors, an-cien Conseiller général du canton sud de Cahors.

Pendant plus de 30 ans, M. Mazières a joué un beau rôle, a tenu une place prépondérante dans notre ville, comme Conseiller municipal et comme 1er adjoint au maire.

Administrateur intelligent, averti, il géra avec scrupule et loyauté les affaires de la ville; homme de cœur et de dévouement, nul n'a jamais frappé en vain à sa porte.

Quelquefois sévère, toujours juste, M. Mazières avait su grouper autour de lui les sympathies les plus vives, les plus sincères des Cadurciens. Aussi, à chaque élection, c'est un nombre imposant de suffrages que le bon républicain qu'il était,

recueillait. Conseiller général du canton sud, il ne résigna ces fonctions et cet honneur en 1919, que pour raison de santé, car il eut été encore l'objet de la confiance et de la sympathie des électeurs.

Nous nous inclinons respectueusement devant le cercueil de ce bon et vieil ami et nous prions Mme Mazières, son fils et la famille de croire à la grande part que nous prenons à leur si cruelle douleur.

Obsèques

Dimanche soir, à 5 heures, ont été célébrées les obsèques de M. Oscar Blanc, employé à la Société Générale

du Lot, décédé à l'âge de 62 ans. Jusqu'au dernier moment, M. Oscar Blanc a accompli son labeur quotidien à la Société Générale où il était employé depuis 42 ans.

C'était un employé consciencieux qui avait la confiance et l'estime de ses chefs et de ses camarades. Un cortège nombreux a suivi le char funèbre au cimetière où M. Gillet, Directeur de la Société Générale,

a adressé en ces termes le dernier adieu à son regretté employé.

Messieurs. C'est avec une bien pénible émotion que je viens au bord de cette tombe saluer pour la dernière fois la dépouille mortelle de mon regretté collaborateur M. Blanc.

Entré à la Société Générale en 1880, il faisait partie de notre Maison depuis 42 ans et il avait su s'attirer en même temps que la plus haute estime de ses chefs, la plus cordiale amitié de la part de tous ses collègues.

Nous espérions que l'homme dévoué, simple et doux qu'était M. Blanc, nous resterait encore de longues années. Il incarnait pour les jeunes le modèle de ponctualité et de dévouement qui caractérisent sa vie tout entière. Mais la Providence en a décidé autrement. Il continua, quoique souffrant depuis quelque temps à travailler sans prendre aucun repos. Fidèle à sa tâche jusqu'au bout, l'heure de la mort seule a sonné pour lui l'heure du repos bien mérité par toute une vie de labeur.

Au nom de la Société Générale, au nom de tous ses camarades et en mon nom personnel, je tiens à rendre hommage ici même à sa mémoire. Nous adressons à sa fille en pleurs

l'expression de toute notre sympathie et de nos regrets sincères. Mon cher ami Nous adressons à Mlle Blanc et à la famille nos bien sincères condo-

léances. Lundi matin, à 8 heures ont eu lieu à Cahors les obsèques de M. Jean Peyrat, mutilé de la guerre, économe à l'hôpital de Gonesse (Seine-et-Oise), décédé des suites de

ses blessures de guerre à l'âge de M. Jean Peyrat était le gendre de M. Alibert, l'ancien concierge de la Préfecture si connu et estimé dans notre ville. Une foule d'amis a suivi le char funèbre au cimetière où a

eu lieu l'inhumation. Nous adressons à Mme veuve Peyrat, à M. Alibert, à la famille nos bien vives sympathies.

Conférence

Nous rappelons que c'est ce soir mardi 30 mai, qu'aura lieu la Conférence à 8 h. 50, au Théâtre de Cahors, faite par M. Jean Odin, avocat à la Cour d'Appel de Bordeaux sur « le Réveil Economique du Sud-Ouest. » L'entrée est gratuite.

La Fête du Lycée

C'est par une omission bien involontaire que le nom de l'élève Santini n'a pas paru dans notre compte rendu, le programme de la soirée ayant éprouvé, dans la copie, une lacune : celle du numéro indiquant le nom du jeune artiste. Nous lui adressons d'abord nos regrets et ensuite nous le félicitons de nous avoir si bien conté cette fable humouristique où un fils d'Israël, de Jacob, au sortir du ventre de la baleine fait le commerce des oranges devant les matelots stupéfiés.

Associations reconnues

« Le Saint-Hubert Club Quercynois». Association ayant pour but la protection du gibier, le repeuplement des territoires de chasse, destruction des animaux nuisibles, l'organisation de concours de calens. Siège social : Cahors.

Association de chasse « La Diane du Lyas ». Objet : Destruction des animaux nuisibles aux récoltes et au,

Siège à Drouilles, commune de Peyrilles (Lot).

NOSHORLOGES

La chaleur est bien lourde: elle détraque même les horloges. C'est ainsi que lundi soir, l'horloge du lycée a sonné sans interruption de 4 à 5 heures moins le quart. Elle pa raissait énervée.

Cela lui arrive quelquefois, paraît-il. Par ces temps de chaleur, il n'y a rien d'étonnant.

Une chute

Pour nettoyer une machine à vapeur, un ouvrier de la gare, M. Louis Soulié, âgé de 18 ans, avait pénétré dans le foyer de cette machine. Lorsqu'il voulut redescendre il prit mal son point d'appui, glissa et fit une chute d'une hauteur de deux mè-

En tombant sur le sol, la victime se fit de multiples contusions, notamment au sternum.

Ea ferrant un cheval

M. Clovis Boutcarel, maréchal ferrant, âgé de 26 ans, a reçu une paille de fer dans l'œil gauche en ferrant un cheval chez M. Miquel, vétérinaire.

Il est résulté de cet accident une perforation de la cornée. Sauf complications, toujours à craindre, une quinzaine de jours de repos seront nécessaires au blessé pour se remettre.

Probité

M. Chanal, entrepreneur de charpente à Cabazat, s'aperçut, en rentrant chez lui, de la perte de son portefeuille contenant près de 200 fr. et divers papiers de grande valeur

Ce portefeuille avait été retrouvé sur une des chaises du Cinéma de la Promenade, par M. Robert Barreau, qui s'empressa, de le rendre a son propriétaire, revenu fort inquiet de

Nos félicitations au jeune Barreau qui n'en est pas à son premier acte de probité.

La cambriole

Les cambrioleurs opèrent dans la région de Cahors, et jusqu'à ce jour,

en toute impunité. Samedi soir, Mile Euphrasie Imbert, l'aimable dépositaire des journaux à Cahors, apprenait avec une vive émotion qui fit place bientôt à

la plus grande indignation, que des malandrins avaient pénétré dans la villa qu'elle possède, la villa du Mont St-Cyr. Cette villa, coquette, agréable et tout récemment mise à neuf, ne

pouvait qu'attirer l'attention des cambrioleurs qui pensaient que peutetre ils y trouveraient bonnes victuailles, vins généreux, objets d'art

tôt rares sur le Mont St-Cyr, ils eurent toutes leurs aises pour faire le tour de la maison, visiter les chambres et fouiller les meubles.

Ils ne trouvèrent rien : dépités, ils descendirent dans se chai et apercurent des outils aratoires; ils les emportèrent. Où ? C'est ce que Mlle Euphrasie Imbert voudrait bien savoir. Et à cet effet, elle a, en déposant sa plainte, prié M. le Commissaire de police de rechercher les outils qui valent plus de 80 francs et les malfaiteurs qui ne valent rien, de mauvais sujet qui, comme le déclarait Mlle Euphrasie, dans sa juste indignation, « méritent 100 ans de bagne. »

Une enquête est ouverte.

Un mauvais client

Jean Elbet, 60 ans, terrassier est un mauvais client, parce qu'il n'aime pas à payer la note des dépenses qu'il fait.

Lundi soir, il pénétrait dans le restaurant « Au lapin qui fume », rue Nationale et commandait à sou-

Il mangea sans beaucoup d'appé tit un potage, une portion de petits pois et un morceau de veau, mais but avec délices la chopine de vin.

Au moment de régler, M. Rouget, le restaurateur présenta la note: 40 sous. Elbet se récria. C'était trop cher. La discussion fut animée. « Eh bien, dit M. Rouget bon enfant, donne-moi 30 sous et f...iche moi la paix. Tu ne remettras jamais les pieds ici. »

Elbet ne voulut pas donner les 30 sous, bien qu'il eut 45 francs dans son portemonnaie.

De guerre lasse, M. Rouget alla au bureau de police où, du reste, Elbet le suivit. Etait-ce effet de la chopine ou de la chaleur tropicale, Elbet ne voulut encore rien savoir pour payer les 30 sous.

Mais comme Elbet menait grand tapage, l'agent comprit qu'à l'ombre il se calmerait. Et il l'enferma au

GRAND CIRQUE

C'est ce soir mardi, que le Grand Cirque Bonnefoi, donnera sa première représentation dans notre

Le Grand Cirque Bonnefoi restera jours : il donnera une représentaion mercredi, jeudi jour de foire de St-Clair, en matinée et le soir.

La réputation de cet établissement n'est pas à faire: partout, où il passe, il obtient le plus vif succès.

CHRONIQUE SPORTIVE

TENNIS-CLUB CADURCIEN

Match de Tennis Montauban-Cahors Dimanche dernier, 28 mai, sur le terrain de Labarre, s'est joué un fort joli match de tennis entre les meilleurs joueurs de Mon-tauban et les meilleurs de Cahors.

Le Comité du T. C. C. avait fait placer des bancs, simples mais très confortables, de açon que tous les spectateurs puissent être

Ce premier match entre les deux villes Le public de choix qui assistait assez nom-

Le public de choix qui assistait assez nombreux aux différentes parties, fut à tout moment inquiet sur l'issue.

Au début, sous les ardeurs d'un soleil implacable l'équipe championne de Montauban: Descoussis et Pouvillon se heurtèrent à R. Larrive-Lagasquie. L'équipe scolaire cadurcienne joua un peu moins bien que dans son dernier match du championnat des Pyrénées. Lagasquie fut un peu lent et ses lobs sortirent trop souvent; Larrive eut ainsi plus de difficultés à se tenir au filet. Il fit pourtant de bien jolies volées placées. Mais les lobs de Pouvillon et les smashes de Descoussis furent meilleurs. Montauban gagna 6/4 8/6.

gagua 6/4 8/6.

Pierre Pélissié fit égaliser Cahors en battant de Linares 6/1 6/1, après une partie toute à son avantage mais toujours disputée.

Après avoir gagné 6/1 le premier set, Bernard Séguy fut désuni par le grand drop très effectif du montalbanais Rollin qui gagna les deux derniers matches 6/3 6/4.

Montauban menait 2 victoires à 1 lorsque Pouvillon et Planacassagne pénétrèrent sur le terrain. Au début Pouvillon très sûr de sa régularité laissa faire les choses. Planacassagne en profita pour gagner le

Planacassagne en profita pour gagner les premier set 5/2. Au 2º Pouvillon força l'allure et mena vite 3/2, le cadurcien s'opposa énergiquement à cette offensive mais perdit 6/4. A la belle Pouvillon épuisé fut négo-

précieux.

Ils fracturèrent une fenêtre et pénétre ret dans la vula. Comme les plus proches voisins sont très eloignés et que les promeneurs sont plusers de la promeneur de la promeneur de la promeneur de la promeneur de la premier set 6/4 très applaudi. Descoussis fatigué « laissa ça là ».

Il était trop tard pour faire jouer le double de Linaires-Rollin contre Durand-Séguy. Cahors était victorieux par 3 parties à 2 et ainsi récompensé de ses efforts patients.

Le temps

Lundi soir, le temps s'est couvert: vers 6 heures, un grand vent a soufsé soulevant des nuages de poussière et le tonnerre a grondé. On crut qu'un orage allait éclater, qu'une pluie bienfaisante serait tombée dans la soirée. Il n'en fut rien.

Toutefois, il a plu dans la région de Lacapelle-Marival et même à Luzech. A quand le tour de Cahors ? Nos agriculteurs réclament de la pluie.

Albas

Accident. - Dans la matinée de dimanche Mme veuve Gothereau, rue de la Blainie, s'est blessée à la jambe à la suite d'une malencontreuse chute. Le Dr Pélis-sié a constaté que la blessure nécessitait le transport immédiat à l'hôpital de Cahors où Mme Gothereau a été conduite

en auto dans l'après-midi. Carnet blanc. - Samedi a été célébré le mariage de Lacam Edouard, électricien, avec Mlle Raymonde Delrieu, fille du

tailleur de Puy-l'Evèque. Après la cérémonie nuptiale dans cette dernière localité, les mariés et leur cortège de parents et d'amis sont rentrés à Albas à midi pour le repas de noces. Vœux de

bonheur aux jeunes époux.

Guignol. — Fait assez rare pour être signalé, car on n'en voit plus souvent, Guignol était en représentation sur notre place publique dimanche soir.

Et quelle joie pour les gosses! Sans compter l'intérêt qu'y prennent les grandes personnes. Guignol rossant sa femme et les gendarmes; le spectacle n'est jamais sans charme dans son éternelle fraîcheur et sa candeur ingénue.

Cazais

Fêtes Hugues Salel. - C'est le dimanche 11 Juin qu'auront lieu les fêtes organisées en l'honneur du poète cazalais Hugues

Salel. La municipalité et la Commission ne négligeront rien pour que cette manifes-tation à la fois littéraire, artistique et populaire se déroule avec le plus d'éclat possible; le programme qui paraitra pro-chainement sera de nature à satisfaire les goûts les plus divers.

Deux plaques commémoratives en beau marbre blanc serontinaugurées ce jour-là: l'une, offerte par le Conseil municipal portera l'inscription suivante: « L'an 1504 est né à Cazals Hugues Salel poète de François 1er, traducteur d'Homère. » l'autre, offerte par le syndicat d'initiative de Cahors et du Quercy, portera les deux vers suivants extraits d'une correspon-dance adressée à Salel par soncompatriote et ami Clément Marot

« Quercy, Salel, de toy se vantera » «Et comme croy de moy ne se taira. » Ces deux plaques seront apposées sur la façade de l'Hôtel-de-Ville, à droite et à gauche de la porte principale d'entrée. Par une délicate attention, la Commis-sion a décidé d'associer au souvenir de Salel celui de Guyon de Malleville, son illustre contemporain, l'auteur des « Esbats sur le pays de Quercy.» œuvre qui a été publiée par la Société des Études du Lot. L'avenue de Marminiac sera désormais l'« Avenue Guyon de Malleville ».

Au nom de tous ceux que le souvenir d'une époque et de personnages qui illustrèrent notre province, passionne et intéresse, nous adressons tous nos compli ments aux organisateurs des fêtes du 11 Juin, et leur souhaitons la pleine réussite qu'ils méritent et qui certainement viendra couronner leur efforts.

Castelfranc

Carnet de deuils. - Vendredi ont eu lieu les obsèques de M. Réau, cheminot du P. O. en retraite, garde-champêtre de Castelfranc, enlevé en quelques jours à l'affection des siens par une fluxion de poitrine

Une délégation de cheminots, la municipalité, et une foule nombreuse, accompagnèrent ce brave homme, à sa dernière A sa veuve, à son jeune enfant, nous

renouvelons nos plus sympathiques condoléances.

Un brave. - Dimanche a eu lieu la réinhumation de notre camarade Eugène

Parti des les premiers jours de la mobilisation, Marty fittoute la campagne, et c'est queques jours à peine avant l'armistice, qu'il fut fauché par une grippe Suivant le cérémonial adopté en pareils cas, la Municipalité, l'Amicale des Poilus drapeaux en tête, les Enfants des écoles laïques, la Société de Secours Mutuels, avaient accompagné la famille à la gare, où les restes de Marty venaient d'arriver. Les obsèques ont eu lieu au milieu d'une foule considérable de parents et

Nous prions sa veuve et sa famille, de recevoir nos plus amicales condoléances. Puy-l'Evêque

Monument aux morts de la guerre. -

Samedi est arrivée en gare de Puy-l'Evêque, la statue en bronze patiné représentant la Victoire, qui doit couronner le socle déjà élevé de notre monument communal. Placé sur l'ancien emplacement de l'hospice, aménagé en square, dans ce lieu tranquille et plein de verdure, il for-mera un ensemble du plus charmant

Pescadoires

Dimanche 28 courant, arrivait en gare de Puy l'Evêque, le corps du soldat Rigal Aimé, du 24e régiment d'infanterie coloniale, mort pour la France le 24 avril 1917. Une grande partie de la jeunesse de Pescadoires les mobilisés, le conseil municipal etc, se trouvaient à la gare, et ramenaient dans sa famille les restes du vaillant soldat.

Lundi eut lieu la réinhumation avec le concours de la commune entière qui avait tenu à montrer la reconnaissance que nous devons à nos enfants tombés au champ d'honneur. Un superbe catafalque était dressé dans l'église, des fleurs avaient été abondamment offertes, et surtout une magnifique couronne; celle-ci au nom de la jeunesse et des mobilisés de la grande guerre, et en souvenir de tous nos enfants morts pour la France de notre commune car hélas! tous ne pourront dormir leur dernier sommeil dans la petite patrie!

Un discours très émouvant fut prononcé par M. Oulières, adjoint, au nom de la commune entière.

Fons

Fête locale. - La fête locale de notre commune aura lieu les 3, 4 et 5 juin. Au programme figurent de grandes courses vélocipédiques avec plusieurs prix, bals de jour et de nuit ; départ d'un ballon «Le Flambeau»: brillants feux

Gourdon Suicide. — Le nommé Aussel, Isidore, âgé de 68 ans pensionnaire à l'hôpitalhospice de notre ville s'étant couché volontairement sur la voie ferrée au dit lieu Frescati à quelques kilomètres de Gourdon a eu la tête complètement sectionnée par le train arrivant de Cahors à

19 h. 15, mardi soir. Ce vieillard était originaire de Prouilhac section de Gourdon. On pense que c'est en raison de vives souffrances physiques qu'il a mis fin à ses jours.

Foire. - Notre foire du 26 mai a été importante par le nombre d'animaux amenés mais médiocre par le nombre

d'affaires traitées. Les cours étaient lents et légèrement en baisse: Bœufs gras, 130 à 140 fr.; d'attelage, 2500 à 4,800 fr. (baisse); porcs, 150 à 180 fr. le tout les 50 k., porcelets, 80 à 110 fr. la pièce; bouvillons, 700 à 1.300 fr. la paire; agneaux, 2 fr. 50 à 3 fr.

Poules, 3 fr. 50; gros poulets, 3 fr. 50; poulets degrains, 4 fr., le tout le 1/2 kilo; œufs, 2 fr. la douzaine. Légumes très chers.

Crayssac

Election du maire. - Dimanche le Conseil municipal de Crayssac était convo-qué pour procéder à l'élection d'un maire, en remplacement de M. Quèbre démissionnaire pour raison de santé. M. Quèbre a été réélu.

Foire de la Saint-Clair. - Notre localité fait ses préparatifs pour recevoir le public nombreux qui viendra à cette foire du 1er

distribuées aux propriétaires des plus beaux animaux conduits sur les divers On nous signale, d'une part, que les attractions ne manqueront pas, un cer-

Pour la première fois, des primes seront

leurs places. Rien ne sera négligé pour donner à cette foire qui est le rendez-vous de la jeunesse de tous les environs, un air de fête.

ain nombre de forains ayant deja retenu

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

AVIS DE DÉCES

Madame veuve Auguste MAZIÈRES; Madame et Monsieur Maurice MAZIÈ-

Monsieur Claude MAZIÈRES; les familles BENEZECH, PASSERAT, MITTLER, BOUZOU, CARRIOL, FOU-RASTIÉ, RESSIGUIER, RIVALS et VER-DIER ainsi que tous les autres parents, Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver

en la personne de Monsieur Etienne-Auguste MAZIERES

Officier de l'Instruction Publique Ancien Avoué Ancien Conseiller général du Lot Ancien Premier Adjoint au maire de la Ville de Cahors.

leur époux, père, grand-père, beau-frère et cousin, décédé dans la 73º année de son âge, le 30 mai 1922, muni des sacrements de l'Eglise.

Prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le jeudi 1er juin, à 7 h. 3/4

très précises. Les personnes qui par erreur ou omission n'auraient pas reçu d'invitation sont priées de considérer le présent avis

comme en tenant lieu. Ni fleurs ni couronnes. Réunion à la maison mortuaire, 12, rue

du Portail-Alban.

Sympathies américaines M. Roos, le banquier américain, mem-

bre de la mission d'études qui parcourt actuellement la France, a déclaré qu'il y a eu aux Etats-Unis trop de tentatives pour déprécier la France.

« Nous avons été surpris, a-t-il dit, par l'énergie et le courage du peuple français, ainsi que des merveilleuses ressources de la France.

« Un tel pays est digne de toute confiance ainsi que de crédits substantiels. »

Le cabinet autrichien

De Vienne: Le Conseil National d'Autriche élira aujourd'hui le nouveau Cabinet dont le Chancelier sera M. Seftel, le leader du parti chrétien social.

Les difficultés irlandaises De Londres: Au dernier Conseil de Cabinet, il est apparu que plusieurs ministres seraient disposés, au sujet des négociations relatives à l'Irlande, à accepter les assurances optimistes de M. Collins, le chef du gouvernement provisoire.

D'autres ministres, au contraire, réclament des garanties plus précises. Régociations germano-soviétiques

De Berlin : Le bruit court que des négociations sont en cours entre l'Allema-

gne et des représentants des Soviets de l'Ukraine et de la Sibérie en vue de la conclusion d'un accord sur le modèle du traité de Rapallo. Conseil des Ministres Un Conseil des Ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée. MM. Poincaré et Bar-

les grandes lignes des déclarations qu'ils la Conférence de Gênes.

thou ont fait connaître à leurs collègues

Ces déclarations seront vraisemblablement apportées jeudi à la Chambre, Le « Memorial day »

Les Américains résidant en France célèbrent aujourd'hui le Memorial Day, avec le concours de l'armée française.

"Au PRINTEMPS"

9 et 11, Rue du Maréchal Foch — CAHORS

A l'occasion de la Foire de St-Clair et des Fêtes de la Pentecôte Jeudi 1er, Vendredi 2, Samedi 3 Juin

SENSATIONNELLE RÉCLAME DE TISSUS, CONFECTIONS

Pour dames, hommes et enfants, le tout vendu 50 °/o au-dessous de sa valeur réelle

En raison des sacrifices importants que s'impose la maison ces prix ne seront maintenus que ces trois jours seulement. Voir à nos étalages les

UNIQUE MAISON de la Région Vendant absolument de Tout

A cette occasion, Distribution aux Enfants du Ballon Charlot

Feuilleton du « Journal du Lot » 22

ETRANGE FORTUNE

CUNISSET-CARNOT

« Les deux autres n'étaient pas de force. C'est celui-ci qui, avec son infernal sang-froid et son intelligence supérieure, a tout conduit. Il tenait les fils et les a fait manœuvrer comme des pantins. Il leur a partagé ma fortune, et aujourd'hui il lui faut ma fille, c'est son lot, sa récompense, sa part de curée! Et moi qui le recois, ¡qui l'écoute, « mon notaire, mon excellent notaire! » Ah! le joli monsieur, ah! le beau modèle de

canaille! » Tout ceci, qui est si long à raconter, n'avait pas duré cinq minutes. A ce moment, le baron était devant sa fenêtre; le hasard voulut qu'il jetat un coup d'oil au dehors. Il apercut Hennibelle qui se préparait à monter à cheval, Il n'était pas plus maître de ses actes que de ses réflexions; pressé par un mouvement irrésistible, il ouvrit lui-même la

fenêtre et appela: Hé! monsieur Hennibelle! venez donc, j'ai encore un mot à vous

dire.

Pierre tressaillit. Le baron le rappelant, comme cela, tout de suite, après cet entretien si solennel et si définitif de tout à l'heure, ce ne pouvait être certes que pour revenir sur le même sujet. Ah! incorrigibles visionnaires d'amour! Celui-ci concut à l'instant un immense espoir, et ce fut sous le coup d'une joie qu'il avait peine à ne pas trop laisser percer qu'il rentra dans le cabinet du baron. Mais il vit d'un coup d'œil qu'il se méprenait singulièrement! La porte n'était pas refermée sur lui, que Sixte, sans préambule et sans raison donnée de son changement, lui cria:

- Eh bien! beau cavalier, habile coureur d'aventures, vous étiez venu reclamer votre part! Aux autres, vous avez distribué l'argent, et vous demandez pour vous la belle! L'immonde Soyeux mangera dans ma vaisselle plate, cette crapule de Gaudot fera dire des messes d'actions de grâces avec mon argent, et vous, mon joli monsieur, vous partirez avec ma fille! Misérable, misérable! Imbécile aussi; oui, imbécile, vous avez cru que je me laisserais duper jusqu'au bout, que je n'ouvrirais jamais les yeux, et que gonflé de mes aïeux, de mon nom, de mon honneur, ignorant et bonasse, je ne descendrais jamais assez pour regarder de près vos ignobles tripotages et pour voir vos infamies! Vous me connaissiez mal, Judas! voleur!!!...

Et ce fut un torrent d'outrages,

un débordement d'injures de charre- immense pitié! tier. L'homme lâché retournait à la sauvagerie; il semblait que ce fût pour lui un soulagement, le seul qu'il pût éprouver en cette crise, de cracher ce qui lui montait aux lèvres dans un flot de colère et de dégoût, et de s'étourdir au bruit de ses invec-

Pierre, très froid, très calme, un petit frémissement aux lèvres et aux doigts seulement, avec sur le visage, cet air qu'il avait eu quelques semaines auparavant quand, pour la première fois, il avait reçu Sixte dans son étude, les yeux fixés sur le portrait de Solange, méthodiquement déboutonnait et retirait le gant de sa main droite. Il attendait — Eh bien! je vous laisse ici un blanc-seing. Sur cette grande feuille un geste de protestation.

Le baron continuait, l'écume au coin de la bouche, passant maintenant de l'injure aux menaces : Mais répondez-moi donc, s'il vous reste une lueur de courage, un

souvenir de l'honneur! C'est sur ces mots qu'il finit, à bout de souffle, penché en avant, les bras croisés, avec un air de défi,

Monsieur, dit Pierre, sans que, dans son accent, il y eût autre chose qu'une profonde tristesse, je n'ai rien à vous répondre; je ne me sens ni outragé, ni menacé par vous ; il y a deux sentiments que je n'ai jamais connus et que vous ne me ferez pas connaître : la colère, abdication de nous-même, et la peur

devant le bureau, s'était assis, avait pris une feuille de papier, une plume, et avait tracé quelques lignes, tandis que le baron, décontenancé, à bout de nerfs, s'était laissé tomber sur un fauteuil, et, égaré, le regardait faire.

Pierre, quand il eut fini d'écrire, se leva, et, tout en remettant son gant, dit au baron : - Malgré votre extrême igno-

rance des choses de la vie courante, vous devez savoir ce que c'est qu'un blanc-seing.

Sixte, affaissé maintenant et inerte, fit un geste affirmatif.

que vous voyez, je n'ai écrit que trois lignes, tout au bas; voici ce que j'ai mis : « J'ai lu et approuvé l'écriture ci-dessus, qui est l'expression même de la vérité ». J'ai ajouté: « Je reconnais devoir à M. le baron Sixte d'Arconcey la somme de trois cent vingt-cinq mille francs, valeur en compte ». Et j'ai signé. Vous êtes un « gentilhomme » (et il appuya sur le mot), ce qui veut au moins dire un homme d'honneur. Le jour où vous serez certain que j'ai commis vis-à-vis de vous ou de qui que ce soit une action contraire à l'honneur ou à mon devoir, vous formulerez votre accusation au-dessus de ma signature et vous m'enverrez aux assises; le jour où vous une marée de vocables ignobles, qui nous avilit. Vous m'inspirez une vous croirez lésé par moi d'un cen-

time vous n'aurez qu'à présenter ce Tout en parlant, il s'était avancé papier à mon étude ou à telle mai- moiselle d'Arconcey aura sur son son de banque qui vous plaira. Ces trois cent vingt-cinq mille francs, qui sont toute ma modeste fortune, sont réalisables en quelques heures, derez sa main, il ne restera dans mon et vous rentrerez ainsi, pour toute la part pour laquelle je puis y con- cueil... si froid... d'aujourd'hui! tribuer, en possession de votre ar-

Mais le baron était hors d'état de comprendre et de juger à sa valeur l'action du jeune homme; sa colère aveugle ne s'était point apaisée, ce moment d'accalmie lui avait rendu des forces.

- Je n'ai que faire, s'écria-t-il, en

se relevant, de vos signatures et de vos paperasses! C'est un signe des temps que des drôles comme vous et votre Gaudot arriviez à dépouiller un gentilhomme et à lui proposer l'ignoble courtage que vous venez chercher ici, sans qu'il puisse même les faire crever sous le bâton

de ses gens. Joli gouvernement, en vé-

rité, monsieur, joli gouvernement!

Et il riait d'un rire nerveux, aigu, horrible! Monsieur, répondit Pierre, sans se départir de son calme, mais désireux cependant de ne pas trop s'effacer, d'être un adversaire avec lequel on compte, et aussi de frapper à son

tour, — je quitte la place! Aussi bien laissé-je près de vous un avocat

qui saura mieux que moi plaider ma cause. Comme le baron ne paraissait pas

comprendre:

JE SUIS GUÉRI. - C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. GLASER Paris, 63, Bd Sébastopol,

qui visite la région depuis de longues

ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait dispareils. disparaître.

EN VOICI DES PREUVES:

Nous autorisent à publier leur nom : M. DIEUZAIDE, à Meaubec, par Beau-mont-de-Lomagne (T.-et-G.), hernie guérie. M. TUROMBAT J., au Poncarou, commune d'Eauze (Gers), hernie guérie. M. LAROQUE, marchand de bestiaux à

Marmande (L.-et-G.), hernie guérie.
M. SENAC J., à St-Urcisse, par Lauzerte (T.-et-G.), hernies guéries.
M. SOMPROU J., à Uz, par St-Savin (Hautes-Pyrénées), hernies guéries.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à:

CAHORS, jeudi 1e juin, Hôtel de l'Europe. CAUSSADE, lundi 5 juin, Hôtel Larroque. FUMEL, mardi 6 juin, Hôtel de la Poste. FIGEAC, jeudi 15 juin, Hôtel des Voyageurs. NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE

Grossesse, Obésité Matrice, Déplacement des Organes TRAITÉ de la HERNIE franco sur demande

Savon pour la Barbe Le plus onctueux Savon pour la Barbe

Ne sèche pas sur le visage Savon de Beauté

> Parfume et embellit Savon de Beauté

pour la Toilette de Bébé DE Les Dentifrices (Savon et Pâte)

Nettelent et blanchissent E Les Dentifrices (Savon et Pâte)

Parfument l'haleine

Hôtel de l'Europe, CAHORS La DIRECTION de l'Hôtel de l'Europe a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle accepte le remisage gratuit des chevaux et voitures des clients de l'Hôtel les jours de foires et marchés de CAHORS.

ON DEMANDE des OUVRIERS et OUVRIÈRES

S'adresser à M. BONNET

Industriel à St-Georges

Oui, ajouta Hennibelle, Madepère plus de crédit que je n'en prétends, et soyez bien convaincu, monsieur, que le jour où vous m'accoresprit aucun souvenir de votre ac-

C'en était trop! Le baron bondit sur un petit bahut qui se trouvait près de la cheminée, cherchant un pistolet qu'il y savait placé. Mais ses mains agitées s'embarrassaient et tournaient la clef à contre-sens. Avant qu'il eût réussi à ouvrir, Pierre salua cérémonieusement et sortit sans se presser.

Un valet tenait Aida en bas du perron; Pierre, sautant légèrement en selle, partit au petit pas. Mais quand il eut dépassé la grille il tourna brusquement à droite et mit sa jument au triple galop. Il savait que, ce matin-là, Solange serait dans le chemin des bois, près des rochers; il avait une hâte extrême de la voir, et il ne voulait pas perdre une seconde du temps qui resterait à celle-ci avant sa rentrée au château pour le déjeuner. En quelques foulées, il fut sous les rochers, au pied des grands arbres, où la robe blanche de la jeune fille mettait une note claire sur le velours assombri des mousses. Il sauta de cheval et attacha Aïda avec la bride.

(A suivre)